COMMUNIQUE CGT FRANCE TRAVAIL

Une mobilisation réussie ce Jeudi 5 décembre à France Travail !

Depuis février 2024, date d'ouverture de la Négociation Annuelle Obligatoire, la direction nous répète être dans l'attente d'une décision des ministères de tutelle au sujet de l'augmentation des salaires. Et comme par enchantement, jeudi 5 décembre à 8h45, jour de grève appelé par une intersyndicale large, notre DG annonce une augmentation de 1,75% au 01/01/2025 pour les agent.es de droit privé. Serait-ce la magie de Noël ou une tentative d'amoindrir la colère grandissante dans les rangs des agent.es ?

Cette annonce n'aura pas suffi à freiner les collègues dans leur mouvement. En effet, plus d'1/3 des personnels se sont mis en grève. Le taux a atteint plus de 50% dans certains sites et 3 agences ont été fermées. Depuis longtemps, nous n'avions pas vu une telle mobilisation. Car évidemment cette évolution salariale n'est pas à la hauteur de l'inflation que nous subissons depuis des années. Et les agent.es de droit public attendent toujours la revalorisation de leur grille !

De plus, le déploiement de la loi Plein Emploi non seulement remet en cause nos missions, nos métiers et nos emplois mais également accentue la dégradation de conditions de travail déjà sources de souffrance.

Nos combats sont loin d'être terminés. La motion de censure, faisant chuter le gouvernement et son budget, nous donne un sursis nous permettant de continuer à faire entendre nos revendications. **Le prochain gouvernement devra répondre à la colère exprimée par les agent.es, dénonçant les suppressions de postes, le recours massif à l'externalisation de nos missions et la dégradation des conditions de travail !**

Aujourd'hui la Direction Générale doit comprendre que les revendications des agent.es de France Travail, portées par la CGT France Travail, demeurent plus que jamais d'actualité. Notre parole doit être **entendue et des réponses concrètes doivent être apportées rapidement.**

Ces revendications portent sur de nombreux sujets de préoccupations du quotidien au travail :

- **Augmenter les salaires et traitements,** indexés sur l'inflation avec rattrapage des pertes subies ces dernières années, pour réellement améliorer notre pouvoir de vivre,
- **Disposer des moyens de bien faire notre travail** en garantissant des effectifs supplémentaires en CDI, en proposant l'embauche à tous nos collègues en contrats précaires qui le souhaitent, et en mettant fin au pilotage par les résultats,
- **Permettre à chacun de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle** en respectant les accords en cours,
- **Gagner de nouveaux droits**, qui garantissent une réelle égalité professionnelle, une réduction du temps de travail à 32 heures par semaine et un accord prenant en compte la pénibilité au travail de nos collègues seniors.
- **Réinternaliser** nos missions de service public. Le chômage n'est pas une marchandise.

La satisfaction de ces revendications est plus que nécessaire mais pas suffisante dans un contexte de stigmatisation des précaires et des privé.es d'emploi et de réduction de leurs droits.

La CGT France Travail revendique l'abrogation de la loi Plein Emploi et la mise en place de dispositifs garantissant les droits des usager.ères pour leur accompagnement et leur indemnisation, dans le respect et la dignité, au sein du Service Public de l'Emploi.

Pour améliorer les conditions de vie et de travail de toutes et tous, nous devons amplifier la mobilisation !

CGT France Travail - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris - syndicat.cgt@francetravail.fr